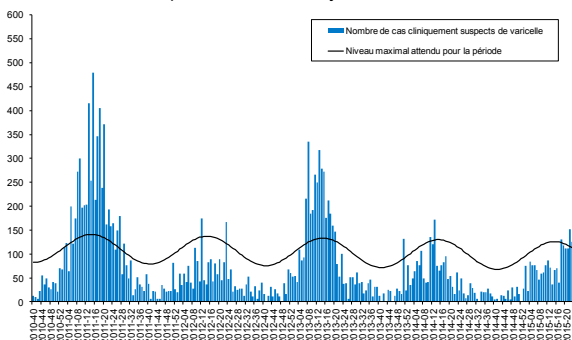


Surveillance des cas cliniquement évocateurs par les médecins sentinelles

| Figure 1 |

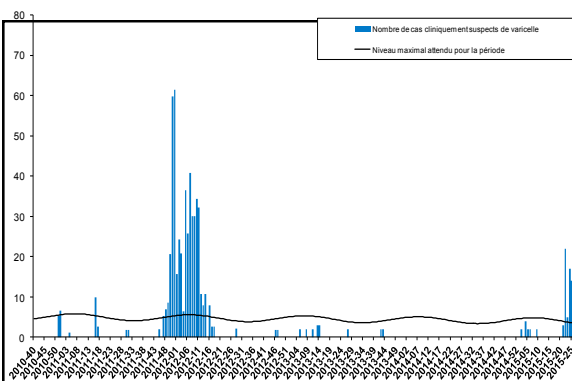
Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Guadeloupe, octobre 2010 à juillet 2015



En **Guadeloupe**, le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle, vus en consultation de médecine de ville, est passé en deçà des seuils épidémiques depuis la dernière semaine de juin 2015 (semaine 2015-26). Le nombre de cas suspects de varicelle demeure inférieur aux seuils depuis deux semaines consécutives (Figure 1). Un total de 600 cas suspects de varicelle a été recensé durant l'épidémie.

| Figure 2 |

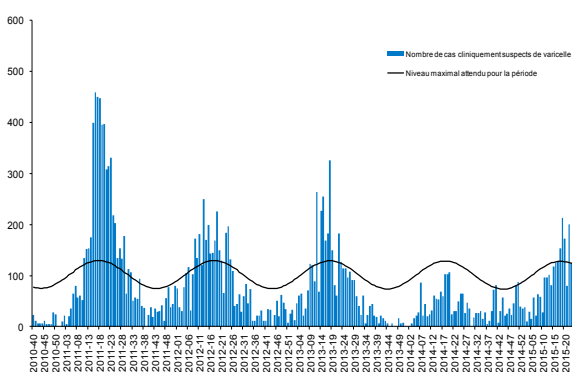
Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, St Barthélemy, octobre 2010 à juillet 2015



A **Saint Barthélemy**, le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle vus en consultation de médecine de ville a dépassé les seuils épidémiques depuis maintenant 6 semaines. Le premier dépassement de seuil a été enregistré en semaine 2015-22 et se poursuit jusqu'en semaine 2015-27. Au cours des 4 dernières semaines, le nombre hebdomadaire moyen de cas suspects estimé est de 15 cas versus 4 cas pour le niveau maximal attendu pour la même période (Figure 2).

| Figure 3 |

Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Martinique, octobre 2010 à juillet 2015



En **Martinique**, le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle, vus en consultation de médecine de ville, est passé en deçà des seuils épidémiques depuis la mi-juin (semaine 2015-25) avec une baisse qui se confirme en semaines 2015-26 et 27. Le nombre de cas suspects de varicelle demeure inférieur aux seuils depuis trois semaines consécutives (Figure 3). Un total de 1300 cas suspects de varicelle a été recensé durant l'épidémie.

* Le nombre de cas cliniques est une estimation pour l'ensemble de la population de Guadeloupe d'une part et de Martinique d'autre part du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de varicelle. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

Surveillance des passages aux urgences en Guadeloupe

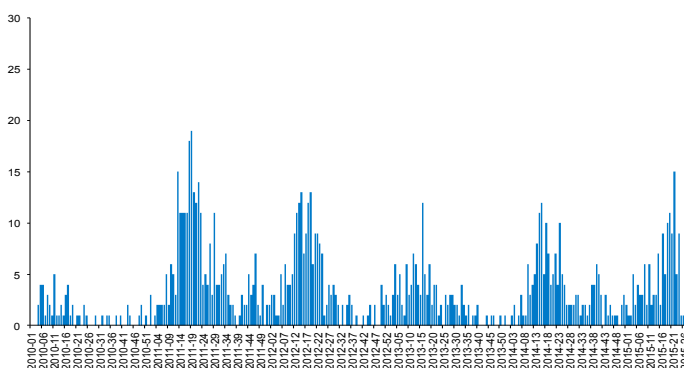
Au niveau des passages aux urgences du CHBT, le nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de varicelle oscille entre 0 et 2 pour les dernières semaines. Pour le CHU, le nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de varicelle varie entre 1 et 5 passages.

Surveillance de la varicelle par SOS médecins en Martinique

| Figure 4 |

Le nombre moyen de visites réalisées par des médecins de l'association SOS-Médecins pour varicelle était de 4 au cours des 4 dernières semaines. Au pic de l'épidémie, le nombre hebdomadaire de consultations pour varicelle oscillait entre 10 et 15 consultations (Figure 4).

Nombre hebdomadaire de visites médicales avec un diagnostic varicelle réalisées par SOS Médecins, Martinique, janvier 2010 à juillet 2015



Analyse de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique en Guadeloupe avec baisse des indicateurs de la varicelle depuis deux semaines consécutives indique la fin de l'épidémie.

La situation épidémiologique en Martinique avec baisse des indicateurs de la varicelle depuis trois semaines consécutives indique la fin de l'épidémie.

L'île de Saint-Barthélemy présente des indicateurs témoignant d'une épidémie de varicelle en cours.

Rappels et recommandations

La varicelle est une infection virale très contagieuse, généralement bénigne. Elle se manifeste principalement par une éruption reconnaissable par les petites vésicules qu'elle entraîne. Elle est, en général, plus sévère chez l'adulte que chez l'enfant. Elle peut être grave chez le sujet fragile ayant un déficit immunitaire, chez la femme enceinte non immunisée, ou chez le nourrisson de moins de 6 mois.

Le Haut Conseil de la Santé Publique ne recommande pas d'exclure les enfants atteints de varicelle des collectivités, tout en rappelant que la fréquentation d'une collectivité à la phase aiguë d'une maladie infectieuse n'est pas souhaitable. Dans une collectivité fermée où se trouvent des personnes susceptibles de faire des formes graves, les personnes atteintes de varicelle doivent être isolées.

Le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales de 2015 indique que la vaccination généralisée contre la varicelle des enfants à partir de l'âge de 12 mois n'est pas recommandée dans une perspective de santé publique. La vaccination contre la varicelle est recommandée pour :

- les adolescents âgés de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse ; un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ce cas ;
- les femmes en âge de procréer, notamment celles ayant un projet de grossesse, et sans antécédent clinique de varicelle ; un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué ;
- les femmes n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) dans les suites d'une première grossesse ;
- les adolescents à partir de 12 ans et les adultes exposés à la varicelle, immunocompétents sans antécédent de varicelle

ou dont l'histoire est douteuse (le contrôle de la sérologie étant facultatif), dans les trois jours suivant l'exposition à un patient avec éruption ;

- toute personne sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, en contact étroit avec des personnes immunodéprimées (les sujets vaccinés doivent être informés de la nécessité, en cas de rash généralisé d'éviter les contacts avec les personnes immunodéprimées pendant 10 jours) ;

- les enfants candidats receveurs, dans les six mois précédant une greffe d'organe solide, sans antécédents de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, (avec deux doses à au moins un mois d'intervalle, et en pratiquant une surveillance du taux d'anticorps après la greffe).

La vaccination contre la varicelle est contre-indiquée pendant la grossesse. Toute grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination. Il convient de conseiller aux femmes ayant l'intention de débiter une grossesse de différer leur projet.

La vaccination contre la varicelle est recommandée pour les personnes sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, qui exercent les professions suivantes : professionnels en contact avec la petite enfance (crèches et collectivités d'enfants notamment) ; professions de santé en formation (à l'entrée en première année des études médicales ou paramédicales), à l'embauche ou à défaut déjà en poste, en priorité dans les services accueillant des sujets à risque de varicelle grave (immunodéprimés, services de gynéco obstétrique, néonatalogie, pédiatrie, maladies infectieuses, néphrologie).

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Calendrier_vaccinal_2015.pdf

Remerciements à nos partenaires

Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire des ARS, réseaux de médecins généralistes sentinelles, services hospitaliers, SOS médecins



Le point épidémiologique

Quelques chiffres à retenir

Guadeloupe :

Fin d'épidémie

Un total de 600 cas suspects de varicelle estimés au cours de l'épidémie dont le pic a été atteint en semaine 2015-22

Martinique :

Fin d'épidémie

Un total de 1300 cas suspects de varicelle estimés au cours de l'épidémie dont le pic a été atteint en semaine 2015-19

Saint-Barthélemy :

Phase épidémique

Un total de 88 cas suspects de varicelle estimés depuis la dernière semaine de mai (S2015-22)

Directeur de la publication

Dr François Bourdillon,
Directeur général de l'InVS

Rédacteur en chef

Mme Martine Ledrans,
Coordinatrice de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Yvette Adélaïde, Jessie Anglio,
Alain Bateau, Sylvie Boa, Sylvie
Cassadou, Elise Daudens-Vaysse,
Maguy Davidas, Frédérique
Dorléans, Frédérique de Saint-
Alary, Corinne Locatelli-Jouans,
Mathilde Melin, Annabelle Preira,
Marie-Josée Romagne, Jacques
Rosine

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Étang Z'Abrirot
Pointes des Grives
CS 80656
97263 Fort-de-France Cedex
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.ars.martinique.sante.fr>